

Notre engagement en faveur de la diversité

Présentation

Sans siège social ni culture nationale dominante, nous sommes un cabinet multinational et polycentrique décidé à défier le statu quo. La diversité et l'intégration sont au cœur des enjeux de notre stratégie globale : fournir à nos clients des solutions innovantes, tout en maintenant un univers de travail riche, stimulant et ouvert.

Notre diversité reflète celle de nos clients et des collectivités dans lesquelles avocats travaillent et vivent. Nous mettons à votre service le talent et le savoir d'avocats de renom issus de toutes les traditions juridiques, ancrés dans la réalité locale et forts de leur connaissance de votre secteur d'activité, où que vous soyez.

Notre engagement mondial

Nous défendons activement la diversité dans la profession du droit, et plus largement. Nous nous engageons à promouvoir la diversité et l'intégration auprès de nos partenaires, des chefs d'entreprise et des groupes d'intérêt, et les encourageons à soutenir la philosophie qui est la nôtre.

Nos efforts pour maintenir la diversité et l'intégration au sein du Cabinet nous ont valu de nombreuses récompenses et distinctions.

Nous sommes fermement convaincus que notre lieu de travail doit être le reflet de la société dans laquelle nous vivons et travaillons. Nous nous engageons à recruter des personnes de toutes cultures, à les soutenir et à leur donner envie de rester au sein du Cabinet, indépendamment de leurs origines, de leur genre, de leur identité sexuelle ou de leur orientation sexuelle, de leur religion, de leur âge ou de leurs aptitudes physiques, ou encore de leur statut social. Nous nous attachons à favoriser un environnement flexible dans lequel chacun peut apprendre de l'autre, de ses compétences et de ses différences, en faisant preuve de respect et de solidarité.

Les dirigeants de Dentons ont à cœur de mettre en place des politiques et des pratiques en matière de diversité et d'intégration, et d'en assurer la promotion et le suivi.

La diversité au sein de Dentons France

Nous nous engageons à fournir un environnement de travail flexible, où chacun respecte, soutient et apprend des différences des autres.

Politique de recrutement : Nous plaçons la diversité et l'intégration au cœur de nos processus de recrutement par le biais de l'orientation et de la formation du personnel et ce, à tous les échelons du Cabinet.

Culture d'intégration : Nous nous engageons à créer et à entretenir une culture de l'intégration à l'échelle du Cabinet, en veillant à ce que chacun de ses membres voie son talent et son potentiel reconnus et qu'il ait la possibilité de les développer.

Nos initiatives : Nous agissons prioritairement en faveur des femmes afin qu'elles puissent concilier carrière et vie personnelle. Nous mettons également en place des groupes organisés par affinité, des programmes de mentorat et de formation.

Charte de la diversité, Dentons s'engage!

Dentons s'engage aux côtés des 3 000 signataires de la Charte de la



diversité à lutter contre les discriminations et à promouvoir la diversité au sein de notre entreprise. Notre conviction est que la diversité constitue pour notre société un enjeu économique. En la plaçant au coeur de notre stratégie, elle devient un avantage dont l'impact se fait sentir sur notre créativité et sur notre compétitivité.



Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site.

Pour en savoir plus sur la diversité au sein de Dentons, vous pouvez consulter la page en anglais.